# I. CCAM VERSION 55.5 POUR L'OPHTALMOLOGIE

é ate a 2005 THIERRY BOUR vail.

Comme annoncé dans la ROF 215, le SNOF a obtenu que le blocage tarifaire décidé en 2012 pour les actes CCAM d'ophtalmologie, lors de l'avenant n°8 de la précédente convention médicale, soit enfin levé. 115 actes atteignent donc leur tarif cible fixé en 2005 au moment de l'introduction de la CCAM, en fonction de leur nombre de points-travail.

Ces augmentations concernent les ophtalmologistes en secteur 1 et ceux en secteur 2 ayant opté pour l'OPTAM. Depuis 2013, il y a 2 colonnes tarifaires suivant le secteur d'exercice dans toutes les spécialités. Avec cette version 55 de la CCAM, laquelle est applicable immédiatement (depuis le 1er janvier), 139 actes ont maintenant un tarif différent suivant le secteur d'exercice.

Une erreur informatique s'est glissée dans les recommandations aux éditeurs de logiciels fin décembre 2018. La grille tarifaire 5, concernant les médecins en secteur 2 ayant adhéré à l'OPTAM (spécialités chirurgicales), a été oubliée dans les bénéficiaires des nouveaux tarifs, ce qui a empêché le traitement de la facturation des feuilles de soins électroniques émises par ces médecins. Il y avait également deux actes ophtalmologiques qui n'étaient pas à leur bon tarif (BFGA007 et BGFA007). Tout est rentré dans l'ordre mi-janvier avec la mise

en ligne de la version 55.5. En cas de problème persistant, vous devez contacter votre CPAM et /ou votre éditeur de logiciels.

Ces actes sont dans le tableau ci-dessous et sont classés par chapitre et catégorie comme dans la CCAM. L'évolution tarifaire est très variable suivant les actes.

L'ensemble de la version 55.5 de la CCAM peut être téléchargée sur «ameli.fr» avec le lien suivant:

https://www.ameli.fr/accueil-de-la-ccam/telechargement/index.php

Code	Evolutions tarifaires de la version 55.5 de la CCAM en Ophtalmologie: 118 actes augmentent en secteur 1	Tarif 2019	Tarif 2019  Secteur 2 hors OPTAM (en euros)	Majoration tarifaire Secteur 1 et OPTAM (en %)
	et pour les ophtalmologistes en secteur 2 ayant adhéré à l'OPTAM	Secteur 1 et adhérent OPTAM (en euros)		
02.01	ACTES DIAGNOSTIQUES SUR L'ŒIL ET SES ANNEXES			
02.01.01	Explorations électrophysiologiques de l'œil			
ADQP003	Électrooculographie motrice [EOG motrice]	58,03	56,24	3,2%
BGQP012	Électrorétinographie [ERG] avec adaptation à l'obscurité ERG selon le protocole ISCEV	55,8	54,94	1,6%
BGQP011	Électrorétinographie [ERG] avec enregistrement des potentiels évoqués visuels [PEV] et électrooculographie [EOG]	112,34	102,26	9,9%
BLQP014	Détermination objective de l'acuité visuelle par étude des potentiels évoqués visuels [PEV]	57,29	55,8	2,7%
02.01.02	Échographie de l'œil (unilatérale ou bilatérale)			
BZQM001 [F, P, S, U]	Échographie de l'œil et/ou de l'orbite en mode B Avec ou sans: - échographie en mode A sans biométrie - recherche de corps étranger	56,54	47,88	18,1%
BZQM002 [F, P, S, U]	Échographie de l'œil et/ou de l'orbite avec biométrie À l'exclusion de: biométrie oculaire par échographie avec mesure des différents paramètres oculaires pour détermination de la puissance d'un implant (BFQM001)	37,2	36,66	1,5%
BZQP003	Biomicroscopie de l'œil aux ultrasons Indication: diagnostic de l'iris-plateau; situation clinique où il est nécessaire d'obtenir des éléments de dynamique lors de l'évaluation du risque de glaucome Facturation: ne peut pas être facturé avec l'acte Gonioscopie oculaire (BHQP002)	54,31	46,58	16,6%
02.01.04	Photographie de l'œil (unilatérales ou bilatérales)			
BGQP007	Rétinographie en couleur ou en lumière monochromatique, sans injection [Photographie du segment postérieur de l'œil, sans injection] À l'exclusion de: rétinographie en lumière bleue avec analyse des fibres optiques (BGQP009)	20,83	19,34	7,7%
BGQP009	Rétinographie en lumière bleue avec analyse des fibres optiques	26,78	22,8	17,5%
BGQP140	Lecture différée d'une rétinographie en couleur, sans la présence du patient À l'exclusion de: - rétinographie en couleur ou en lumière monochromatique, sans injection (BGQP007) - rétinographie en lumière bleue avec analyse des fibres optiques (BGQP009) Indication: dépistage de la rétinopathie diabétique d'un patient diabétique de moins de 70 ans Facturation: Cet acte de lecture s'intégrant dans un dispositif de dépistage de la rétinopathie diabétique, il ne peut pas être facturé avec une autre prestation d'ophtalmologie dans le même temps, sauf urgence	12	11,3	6,2%

02.01.05	Autres actes d'imagerie de l'œil			
BZQK001	Tomographie unilatérale ou bilatérale de l'œil par scanographie à cohérence optique	56,54	47,88	18,1%
02.01.06	Épreuves fonctionnelles sur l'œil (unilatérales ou bilatérales)		·	
ВНQР001	Mesure de la pression [tension] intraoculaire avec courbe nycthémérale comportant au moins 6 mesures	41,66	34,65	20,2%
BHRP001	Épreuve de provocation du glaucome	45,38	41,65	9,0%
BLQP012	Évaluation de l'acuité visuelle par la technique du regard préférentiel, avant l'âge de 2 ans	25,3	22,73	11,3%
BLQP005	Mesure de l'adaptation visuelle à l'obscurité avec courbe d'adaptation	39,43	33,36	18,2%
BLQP002	Campimétrie ou périmétrie manuelle ou automatisée, sans programme spécifique de mesure de seuils	35,71	31,2	14,5%
BLQP004	Campimétrie ou périmétrie manuelle ou automatisée, avec programmes spécifiques de mesure de seuils	39,43	33,36	18,2%
BLQP008	Exploration du sens chromatique [vision des couleurs] par épreuves pseudo-iso- chromatiques	18,6	18,05	3,0%
BLQP007	Exploration du sens chromatique [vision des couleurs] par assortiment	60,26	42,21	42,8%
BLQP016	Exploration du sens chromatique [vision des couleurs] assistée par ordinateur avec enregistrement et mesures	48,36	38,53	25,5%
BGQP004 [F, P, S, U]	Examen du fond d'œil par ophtalmoscopie indirecte à image inversée, chez le prématuré ou le nouveau-né	48,36	36,92	31,0%
BAQP001	Examen fonctionnel de la motricité palpébrale avec épreuves pharmacologiques	29,76	24,52	21,4%
BCQP001	Capillaroscopie conjonctivale	16,37	14,33	14,2%
BEQP001	Fluorométrie de la chambre antérieure de l'œil	68,45	62,28	9,9%
BDQP002	Vidéo-photo-kératographie topographique	23,81	21,87	8,9%
BDQP003	Pachymétrie cornéenne	21,58	19,77	9,2%
BDQP004	Microscopie spéculaire de la cornée, avec analyse morphométrique et/ou quantitative numérisée de l'endothélium cornéen	43,15	35,51	21,5%
02.01.08	Ponction et prélèvement de l'œil et de l'orbite		•	
BEHB001	Ponction de la chambre antérieure de l'œil [humeur aqueuse] Avec ou sans: injection	39,43	36,04	9,4%
BGHB001	Ponction du corps vitré à l'aiguille	52,82	43,81	20,6%
BGHB003	Ponction du corps vitré par aspiration-section automatisée	122,76	106,31	15,5%
02.01.09	Biopsie de l'œil et de l'orbite		<u>'</u>	'
BAHA001	Biopsie unilatérale ou bilatérale de paupière	29,02	24,89	16,6%
BKHA003	Biopsie de lésion de l'orbite, par abord latéral ou par abord ethmoïdal	154,01	133,22	15,6%
02.02	ACTES THÉRAPEUTIQUES SUR LES SOURCILS ET LES PAUPIÈRES			
02.02.01	Suture de plaie du sourcil et de la paupière (avec ou sans: ablation de corps étranger récent)			
BACA008	Suture de plaie du sourcil	29,07	25,64	13,4%
BACA002 [F, M, P, S, U]	Suture d'une plaie cutanée d'une paupière, sans atteinte du bord libre Avec ou sans : suture de plaie du sourcil homolatéral	29,07	25,64	13,4%
BACA007				
[A, F, J, K, T, M, P, S, U, O, 7]	Suture de plaies cutanées multiples unilatérales ou bilatérales des paupières, sans atteinte du bord libre Avec ou sans: suture de plaie de sourcil	104,9	87,18	20,3%
[A, F, J, K, T, M, P, S, U, O, 7]  BACA006 [A, F, P, S, U, 7]	sans atteinte du bord libre	104,9	87,18 125,37	20,3%
P, S, U, O, 7] BACA006	sans atteinte du bord libre Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Suture de plaies cutanées multiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec atteinte du bord libre, du tarse et/ou du muscle releveur de la paupière supérieure, sans repositionnement du ligament palpébral	,		
P, S, U, O, 7] BACA006 [A, F, P, S, U, 7] BACA001	sans atteinte du bord libre  Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Suture de plaies cutanées multiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec atteinte du bord libre, du tarse et/ou du muscle releveur de la paupière supérieure, sans repositionnement du ligament palpébral  Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Suture de plaies cutanées multiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec atteinte du bord libre, du tarse et/ou du muscle releveur de la paupière supérieure, avec repositionnement du ligament palpébral	148,06	125,37	18,1%
P, S, U, O, 7]  BACA006 [A, F, P, S, U, 7]  BACA001 [A, F, P, S, U, 7]	sans atteinte du bord libre  Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Suture de plaies cutanées multiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec atteinte du bord libre, du tarse et/ou du muscle releveur de la paupière supérieure, sans repositionnement du ligament palpébral  Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Suture de plaies cutanées multiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec atteinte du bord libre, du tarse et/ou du muscle releveur de la paupière supérieure, avec repositionnement du ligament palpébral  Avec ou sans: suture de plaie de sourcil	148,06	125,37	18,1%
P, S, U, O, 7]  BACA006 [A, F, P, S, U, 7]  BACA001 [A, F, P, S, U, 7]	sans atteinte du bord libre  Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Suture de plaies cutanées multiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec atteinte du bord libre, du tarse et/ou du muscle releveur de la paupière supérieure, sans repositionnement du ligament palpébral  Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Suture de plaies cutanées multiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec atteinte du bord libre, du tarse et/ou du muscle releveur de la paupière supérieure, avec repositionnement du ligament palpébral  Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Ablation secondaire de corps étranger de la paupière  Destruction de lésions multiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec laser  Destruction de vanthélasmas multiples par laser	148,06	125,37	18,1%
P, S, U, O, 7]  BACA006 [A, F, P, S, U, 7]  BACA001 [A, F, P, S, U, 7]  BAGA001  02.02.02	sans atteinte du bord libre  Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Suture de plaies cutanées multiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec atteinte du bord libre, du tarse et/ou du muscle releveur de la paupière supérieure, sans repositionnement du ligament palpébral  Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Suture de plaies cutanées multiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec atteinte du bord libre, du tarse et/ou du muscle releveur de la paupière supérieure, avec repositionnement du ligament palpébral  Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Ablation secondaire de corps étranger de la paupière  Destruction de lésion de paupière  Destruction de lésion smultiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec laser  Destruction de xanthélasmas multiples par laser  Facturation: les actes à visée esthétique ne peuvent pas être facturés  Séance d'épilation ciliaire électrique unilatérale ou bilatérale	148,06 134,66 31,99	125,37 117,6 31,72	18,1% 14,5% 0,9%
P, S, U, O, 7] BACA006 [A, F, P, S, U, 7]  BACA001 [A, F, P, S, U, 7]  BAGA001  02.02.02  BANP001	sans atteinte du bord libre  Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Suture de plaies cutanées multiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec atteinte du bord libre, du tarse et/ou du muscle releveur de la paupière supérieure, sans repositionnement du ligament palpébral  Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Suture de plaies cutanées multiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec atteinte du bord libre, du tarse et/ou du muscle releveur de la paupière supérieure, avec repositionnement du ligament palpébral  Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Ablation secondaire de corps étranger de la paupière  Destruction de lésion de paupière  Destruction de lésions multiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec laser  Destruction de xanthélasmas multiples par laser  Facturation: les actes à visée esthétique ne peuvent pas être facturés  Séance d'épilation ciliaire électrique unilatérale ou bilatérale  (ZZLP025)  Exérèse de lésion du sourcil et de la paupière (avec ou sans: suture immédiate)  Coder éventuellement: réparation immédiate de la perte de substance par autogreffe	148,06 134,66 31,99	125,37 117,6 31,72	18,1% 14,5% 0,9%
P, S, U, O, 7] BACA006 [A, F, P, S, U, 7]  BACA001 [A, F, P, S, U, 7]  BAGA001  02.02.02  BANP001  BANP004	sans atteinte du bord libre Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Suture de plaies cutanées multiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec atteinte du bord libre, du tarse et/ou du muscle releveur de la paupière supérieure, sans repositionnement du ligament palpébral Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Suture de plaies cutanées multiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec atteinte du bord libre, du tarse et/ou du muscle releveur de la paupière supérieure, avec repositionnement du ligament palpébral Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Ablation secondaire de corps étranger de la paupière  Destruction de lésion de paupière  Destruction de lésions multiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec laser Destruction de xanthélasmas multiples par laser Facturation: les actes à visée esthétique ne peuvent pas être facturés  Séance d'épilation ciliaire électrique unilatérale ou bilatérale (ZZLP025)  Exérèse de lésion du sourcil et de la paupière (avec ou sans: suture immédiate) Coder éventuellement: réparation immédiate de la perte de substance par autogreffe ou lambeau (cf 02.02.05)  Exérèse de lésion cutanée du sourcil	148,06 134,66 31,99	125,37 117,6 31,72	18,1% 14,5% 0,9%
P, S, U, O, 7]  BACA006 [A, F, P, S, U, 7]  BACA001 [A, F, P, S, U, 7]  BAGA001  02.02.02  BANP001  BANP004  02.02.03	sans atteinte du bord libre Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Suture de plaies cutanées multiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec atteinte du bord libre, du tarse et/ou du muscle releveur de la paupière supérieure, sans repositionnement du ligament palpébral Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Suture de plaies cutanées multiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec atteinte du bord libre, du tarse et/ou du muscle releveur de la paupière supérieure, avec repositionnement du ligament palpébral Avec ou sans: suture de plaie de sourcil  Ablation secondaire de corps étranger de la paupière  Destruction de lésions multiples unilatérales ou bilatérales des paupières avec laser Destruction de xanthélasmas multiples par laser Facturation: les actes à visée esthétique ne peuvent pas être facturés  Séance d'épilation ciliaire électrique unilatérale ou bilatérale (ZZLP025)  Exérèse de lésion du sourcil et de la paupière (avec ou sans: suture immédiate) Coder éventuellement: réparation immédiate de la perte de substance par autogreffe ou lambeau (cf 02.02.05)	148,06 134,66 31,99 55,54	125,37 117,6 31,72 49,76	18,1% 14,5% 0,9% 11,6%

BAFA006	Exérèse non transfixiante d'une lésion d'une paupière Exérèse d'un xanthélasma À l'exclusion de: exérèse de chalazion (BAFA013)	53,57	48,62	10,2%
	(Forfait Sécurité Dermatologie)			
BAFA005 [A, 7]	Exérèse non transfixiante de lésions multiples unilatérales de paupière Exérèse de xanthélasmas multiples À l'exclusion de: exérèse de chalazion (BAFA013) (Forfait Sécurité Dermatologie)	94,49	81,14	16,5%
BAFA014	Exérèse transfixiante de lésion d'une paupière, sans libération du canthus latéral	63,24	54,24	16,6%
BAFA002	Exérèse transfixiante de lésion d'une paupière, avec libération du canthus latéral	142,85	135,52	5,4%
02.02.04	Résection de paupière		100/02	57110
BAFA009	Résection bilatérale cutanée, musculaire et/ou graisseuse au niveau des	191,43	190,03	0,7%
[A, 7]	paupières, par abord cutané Blépharoplasties supérieure et inférieure bilatérales Indication: dermatochalasis avec amputation supérieure du champ visuel, asthénopie, blépharoconjonctivite, ou associé à un vrai blépharoptosis, épiblépharon, entropion, ophtalmopathie de Graves et autres maladies métaboliques, blépharochalasis, larmoiement, fracture de l'orbite et après greffe de peau ou reconstruction de la paupière	171,43	170,03	0,776
02.02.05	Réparation de perte de substance de la paupière La réparation de perte de substance de la paupière par autogreffe ou lambeau inclut la réparation de la zone de prélèvement du greffon ou du lambeau.			
BAMA019 [A, F, P, S, U, 7]	Réparation de perte de substance de la paupière par autogreffe composée	217,99	205,43	6,1%
BAMA015 [A, F, J, K, T, P, S, U, 7]	Réparation de perte de substance de la paupière supérieure par lambeau palpébral inférieur, avec réparation de la zone de prélèvement par suture directe	256,68	227,88	12,6%
BAMA018	Réparation de perte de substance de la paupière supérieure par lambeau palpébral inférieur, avec réparation de la zone de prélèvement par lambeau cutané	270,07	235,64	14,6%
BAMA008 [A, F, J, K, T, P, S, U, 7]	Réparation de perte de substance de la paupière supérieure par lambeau palpébral inférieur, avec réparation de la zone de prélèvement par lambeau cutané et autogreffe muqueuse ou chondromuqueuse	296,86	251,18	18,2%
BAMA010 [A, F, J, K, T, P, S, U, 7]	Réparation de perte de substance de la paupière inférieure par lambeau de rotation temporojugal	237,34	216,66	9,5%
BAMA013 [A, F, J, K, T, P, S, U, 7]	Réparation de perte de substance de la paupière inférieure par lambeau régional, avec autogreffe Réparation de la paupière inférieure par lambeau tarsoconjonctival, lambeau orbito-naso-génien, lambeau musculocutané de paupière supérieure À l'exclusion de : réparation de perte de substance de la paupière inférieure par lambeau frontal, avec autogreffe muqueuse ou chondromuqueuse (BAMA001)	276,77	239,53	15,5%
BAMA001 [A, F, J, K, T, P, S, U, 7]	Réparation de perte de substance de la paupière inférieure par lambeau frontal, avec autogreffe muqueuse ou chondromuqueuse	270,07	235,64	14,6%
02.02.06	Reconstruction du sourcil et de la paupière La reconstruction du sourcil et de la paupière inclut la réparation de la zone de prélèvement du greffon ou du lambeau.			
BAMA011 [A, 7]	Reconstruction d'un sourcil par lambeau pédiculé de cuir chevelu ou de sourcil opposé	236,81	217,66	8,8%
BAMA016 [A, J, K, T, 7]	Reconstruction du bord libre de la paupière avec repositionnement des cils, avec autogreffe ou lambeau Traitement du trichiasis ou du distichiasis, avec autogreffe ou lambeau Avec ou sans: résection du tarse	106,39	96,82	9,9%
BAEA001 [A, 7]	Repositionnement du bord libre de la paupière, sans autogreffe ni lambeau Traitement de l'ectropion ou de l'entropion par repositionnement du bord libre de la paupière, sans greffe ni lambeau Avec ou sans: résection du tarse	132,43	111,92	18,3%
BAEA002 [A, J, K, T, 7]	Repositionnement du bord libre de la paupière, avec autogreffe ou lambeau Traitement de l'ectropion ou de l'entropion par repositionnement du bord libre de la paupière, avec greffe ou lambeau Avec ou sans: résection du tarse	215,76	204,15	5,7%
02.02.07	Canthotomie, canthopexie et canthoplastie			
BADA003 A, J, K, T, 7]	Canthopexie latérale Indication: acte thérapeutique Facturation: les actes à visée esthétique ne peuvent pas être facturés	88,54	68,9	28,5%
BAMA009 [A, J, K, T, 7]	Canthoplastie latérale Coder éventuellement: réparation immédiate de la perte de substance par autogreffe ou lambeau (cf 02.02.05) Indication: acte thérapeutique Facturation: les actes à visée esthétique ne peuvent pas être facturés	137,64	97,39	41,3%
02.02.08	Tarsorraphie et blépharorraphie			
BACA003 [F, P, S, U]	Suture partielle ou totale des bords libres des paupières supérieure et inférieure Tarsorraphie partielle ou totale Blépharorraphie partielle ou totale	71,42	58,99	21,1%

02.02.09	Autres plasties du sourcil et de la paupière			
BADA002	Suspension bilatérale de la paupière supérieure au muscle frontal, avec	268,58	261,12	2,9%
[A, 7]	autogreffe Cure de ptosis ou de blépharospasme par suspension bilatérale de la paupière supérieure au muscle frontal, avec autogreffe			
BABA001 [A, 7]	Raccourcissement du muscle releveur de la paupière supérieure Renforcement du muscle releveur de la paupière supérieure par résection ou plicature pour cure de otosis	180,79	175,09	3,3%
BAEA003 [A, J, K, T, 7]	Transfert de muscle temporal pour réanimation palpébrale Traitement de la paralysie faciale par transfert de muscle temporal Correction de lagophtalmie par transfert de muscle temporal	306,29	247,87	23,6%
BALA001 [A, 7]	Insertion d'un dispositif intrapalpébral pour correction de lagophtalmie Traitement de la paralysie faciale par insertion d'un aimant, d'un ressort, d'un cerclage	190,01	180,43	5,3%
02.02.10	Autres actes thérapeutiques sur le sourcil et la paupière			
BALB001	Séance d'injection unilatérale ou bilatérale de toxine botulique au niveau des paupières Indication: - blépharospasme; - spasme de l'hémiface Formation: spécifique à cet acte, auprès d'une personne compétente pendant 6 mois à 1 an, en plus de la formation initiale Facturation: enfant de plus de 12 ans et adulte; médecin spécialiste autorisé. Un délai	31,99	25,01	27,9%
00.00	de 3 mois doit être respecté entre la facturation de 2 injections			
<b>02.03</b> BBLD003	ACTES THÉRAPEUTIQUES SUR L'APPAREIL LACRYMAL	22 01	21.07	0.00/
	Sondage des voies lacrymales Avec ou sans: lavage	23,81	21,87	8,9%
BBLD004	Intubation monocanaliculaire unilatérale ou bilatérale des voies lacrymales (ZZLP025)	40,18	35,39	13,5%
BBPA002	Incision des points et/ou des canalicules lacrymaux	35,71	33,88	5,4%
02.04	ACTES THÉRAPEUTIQUES SUR LE BULBE [GLOBE] OCULAIRE			
02.04.01	Actes thérapeutiques sur la conjonctive bulbaire [oculaire]			
BCLB001	Injection subconjonctivale ou subtenonienne unilatérale ou bilatérale d'agent pharmacologique À l'exclusion de: injection locale d'agent pharmacologique anesthésique	16,37	15,94	2,7%
BCNP001	Destruction de lésion de la conjonctive par agent physique Facturation: 5 séances maximum pour la cryothérapie	33,48	27,48	21,8%
BCPA001 [F, P, S, U]	Incision de la conjonctive Extraction de corps étranger conjonctival Évacuation de collection subconjonctivale	34,22	28,63	19,5%
BCFA009 [A, 7]	Exérèse primitive de ptérygion, sans autogreffe Avec ou sans: administration locale d'agent pharmacologique antimitotique	76,63	66,4	15,4%
BCFA003 [A, 7]	Exérèse primitive de ptérygion, avec autogreffe de conjonctive ou de muqueuse  Avec ou sans: - laser  administration le colo d'agent pharmacologique antimitatique.	106,39	105,59	0,8%
BCFA006	- administration locale d'agent pharmacologique antimitotique  Exérèse de ptérygion récidivant, sans autogreffe	122,02	92,71	31,6%
[A, 7]	Avec ou sans: administration locale d'agent pharmacologique antimitotique  Exérèse de ptérygion récidivant, avec autogreffe de conjonctive ou de			
BCFA005 [A, 7]	muqueuse  Avec ou sans: - laser - administration locale d'agent pharmacologique antimitotique	133,18	121,13	9,9%
DCDA00E		25 71	22.00	E 49/
BCPA005 BCPA003	Désinsertion de la conjonctive oculaire au limbe [Péritomie], sans autogreffe  Désinsertion de la conjonctive oculaire au limbe [Péritomie], avec autogreffe	35,71 59,52	33,88 52,08	5,4% 14,3%
02.04.02	muqueuse Actes thérapeutiques sur la cornée			
BDNP001	Destruction de lésion superficielle de la cornée par moyen physique	29,02	24,89	16,6%
BDNP002	Abrasion mécanique de l'épithélium de la cornée sans laser	28,27	25,17	12,3%
BDCA004	Suture d'une plaie linéaire transfixiante de la cornée	116,81	111,64	4,6%
[A, F, P, S, U, 7] BDCA001	Suture d'une plaie non linéaire de la cornée	150,29	131,06	14,7%
[A, F, P, S, U, 7] BDCA002	Suture de plaies multiples unilatérales ou bilatérales de la cornée	171,12	165,08	3,7%
[A, F, P, S, U, 7] BDGP003		,	·	
[F, P, S, U]	Ablation de corps étrangers superficiels multiples unilatéraux ou bilatéraux de la cornée	26,78	24,31	10,2%
02.04.03	Actes thérapeutiques sur l'iris, le corps ciliaire et la chambre antérieure de l'œil	00.77	0==:	0.40
BENA001	Destruction de lésion de l'iris ou du corps ciliaire  Évacuation de collection de la chambre antérieure de l'œil, par voie transsclérale	90,77	87,76 49,42	3,4% 26,5%
BEJB002	ou par voie transcornéenne sans irrigation-aspiration automatisée	- , -		

BEPB001 [A, F, G, P, S, U, 6, 7, 8]	Goniotomie oculaire, par voie transsclérale Goniotomie ab interno	174,84	154,08	13,5%
BEPA003 [A, F, G, P, S, U, 6, 7, 8]	Trabéculotomie, par sclérotomie Trabéculotomie ab externo	174,1	153,64	13,3%
BEJB004 A, G, 6, 7, 8]	Drainage de l'humeur aqueuse de l'œil Pose de valves, de tissu scléral, d'implant relargant infraténonien ou intraoculaire Indication: glaucome réfractaire, après échec de traitement alternatif ou en cas de haut risque d'échec chirurgical	241,06	227,59	5,9%
BEGA003 A, F, P, S, U, 7]	Ablation de corps étranger intraoculaire du segment antérieur avec réparation de plaie perforante de l'œil intéressant au moins 2 des structures suivantes: cornée, iris, cristallin  Avec ou sans: - extraction du cristallin - électroaimant	302,06	300,28	0,6%
BEGA004 A, 7]	Ablation secondaire de corps étranger du segment antérieur de l'œil Avec ou sans: électroaimant	120,53	104,5	15,3%
BEFA001 A, 7]	Exérèse de lésion de l'iris	134,66	113,22	18,9%
BEFA004 A, 7]	Exérèse de lésion du corps ciliaire	249,98	232,77	7,4%
BEFA009 BEMA002 A, 7]	Iridocyclectomie pour tumeur du corps ciliaire Plastie de la pupille ou de l'iris, sans laser	336,29 89,28	282,83 86,89	18,9% 2,8%
BEEA002 [A, 7]	Réinsertion de la racine de l'iris Réparation d'une déchirure traumatique de l'iris [iridodialyse]	107,14	97,25	10,2%
02.04.04	Actes thérapeutiques sur le cristallin Facturation: le tarif prend en compte l'antibioprophylaxie par injection d'antibiotique dans la chambre antérieure de l'œil, lorsqu'elle est indiquée, selon les recommandations de bonne pratique en vigueur			
BFGA001 A, F, G, P, S, U,	Extraction de cristallin luxé	251,47	233,64	7,6%
BFGA005 A, 7]	Ablation de matériel implanté dans le segment antérieur de l'œil Explantation de cristallin artificiel ou de lentille intraoculaire	141,36	125,4	12,7%
BFGA007	Extraction du cristallin subluxé ou ectopique	231,38	221,99	4,2%
BFLA001 A, 7]	Implantation secondaire d'un cristallin artificiel non suturé	140,62	125,4	12,1%
BFLA003 A, 7]	Implantation secondaire d'un cristallin artificiel suturé	200,88	145,88	37,7%
BFLA004 A, 7]	Implantation secondaire de cristallin artificiel sur un œil pseudophake	136,15	125,4	8,6%
BFKA001 A, 7]	Changement de matériel implanté dans le segment antérieur de l'œil Explantation de cristallin artificiel ou de lentille intraoculaire, avec réimplantation	180,79	156,75	15,3%
02.04.05	Actes thérapeutiques sur la rétine, la choroïde, le corps vitré, la sclère [scléro- tique] et le segment postérieur de l'œil			
02.04.05.02	Photocoagulation, cryoapplication et autres destructions du segment postérieur de l'œil			
BGNP004	Séance de destruction de lésion choriorétinienne par photocoagulation transpupillaire avec laser À l'exclusion de: séance de photocoagulation transpupillaire pour rétinopathie du prématuré (BGNP005) Facturation: la consultation de contrôle dans le mois qui suit n'est pas facturable qu'elle ait comporté ou non une biomicroscopie du fond d'œil et/ou une gonioscopie	119,78	113,36	5,7%
BGNP002	Séance de destruction de lésion choriorétinienne par cryoapplication transsclérale  Destruction de zone d'ischémie de la rétine par cryoapplication À l'exclusion de: séance de cryoapplication transsclérale pour rétinopathie du prématuré (BGLP001)  Indication: réservé aux contre-indications à la réalisation de coagulation avec laser: cornée opaque, pupille non dilatable, cataracte trop dense pour permettre le passage des rayons laser	109,37	107,33	1,9%
BGNP005	Séance de photocoagulation transpupillaire pour rétinopathie du prématuré Facturation: la consultation de contrôle dans le mois qui suit n'est pas facturable; les actes du sous paragraphe 02.04.05.02 «Photocoagulation, cryoapplication et autres destructions du segment postérieur de l'œil» ne sont pas facturables avec les actes du sous paragraphe 02.04.05.07 «Traitement du décollement de rétine».	126,48	126,03	0,4%
BGLP001	Séance de cryoapplication transsclérale pour rétinopathie du prématuré Facturation: la consultation de contrôle dans le mois qui suit n'est pas facturable; les actes du sous paragraphe 02.04.05.02 «Photocoagulation, cryoapplication et autres destructions du segment postérieur de l'œil» ne sont pas facturables avec les actes du sous paragraphe 02.04.05.07 «Traitement du décollement de rétine».	127,22	117,68	8,1%

02.04.05.03 et 04	Rétinotomie + Exérèse de lésion de la choroïde			
BGPA001 [A, 7]	Rétinotomie relaxante et/ou dissection de membrane rétrorétinienne Avec ou sans: vitrectomie	348,19	333,62	4,4%
BGFA002 [A, 7]	Exérèse de néovaisseaux choroïdiens de topographie maculaire, par rétinotomie Avec ou sans: endophotocoagulation laser de lésion choriorétinienne	348,19	333,62	4,4%
BGFA004 [A, 7]	Exérèse de tumeur de la choroïde sans iridocyclectomie	382,42	353,47	8,2%
02.04.05.05 et 06	Vitrectomie + Ablation de corps étranger du segment postérieur de l'œil			
BGFA001	Vitrectomie par sclérotomie postérieure, sans coagulation de la rétine	220,97	215,94	2,3%
BGFA010 [A, 6, 7, 8]	Vitrectomie par sclérotomie postérieure, avec coagulation de la rétine et tamponnement interne provisoire Vitrectomie avec injection de substitut de vitré, de perfluorocarbone ou échange fluide-gaz Avec ou sans: - coagulation transsclérale - endophotocoagulation au laser	302,06	289,31	4,4%
BGFA011 [A, 7]	Vitrectomie par sclérotomie postérieure, avec extraction du cristallin	330,34	305,71	8,1%
BGFA005 [A, 6, 7, 8]	Vitrectomie par sclérotomie postérieure, avec dissection du cortex vitréen [pelage] et tamponnement interne par gaz Traitement du trou maculaire Avec ou sans: - injection de substance biologique ou d'agent pharmacologique - endophotocoagulation laser de lésion choriorétinienne	278,26	275,5	1,0%
BGGA002 [A, 7]	Ablation secondaire de corps étranger du segment postérieur de l'œil sans électroaimant	263,38	240,53	9,5%
02.04.05.07	Traitement du décollement de rétine (avec ou sans : drainage de collection subrétinienne)			
BGBA001 [A, F, G, P, S, U, 6, 7, 8]	Tamponnement interne du segment postérieur de l'œil par fossette colobomateuse ou par trou maculaire, pour décollement de rétine  Avec ou sans:  - vitrectomie  - coagulation	295,37	259,09	14,0%
BGDA008 [A, F, G, P, S, U, 6, 7, 8]	Rétinopexie par coagulation par cryoapplication ou avec laser extraoculaire sans indentation, avec tamponnement interne par gaz Facturation: la consultation de contrôle dans le mois qui suit n'est pas facturable, qu'elle ait comporté ou non une biomicroscopie du fond d'œil et/ou une gonioscopie	200,88	169,18	18,7%
BGDA003 [A, F, G, P, S, U, 6, 7, 8]	Rétinopexie par coagulation par cryoapplication ou avec laser extraoculaire avec indentation sclérale limitée à un quadrant, avec tamponnement interne par gaz Facturation: la consultation de contrôle dans le mois qui suit n'est pas facturable, qu'elle ait comporté ou non une biomicroscopie du fond d'œil et/ou une gonioscopie	237,34	225,43	5,3%
02.04.05.09	Autres actes thérapeutiques sur la rétine, la choroïde et le corps vitré			
BGPP002	<b>Vitréosection avec laser</b> Recueil prospectif de données: nécessaire	105,65	105,17	0,5%
BGMA002 [A, G, 6, 7, 8]	Opération rétinovitréenne associant au moins 4 des actes suivants: coagulation, vitrectomie, endocoagulation avec laser, rétinotomie, tamponnement interne, échange fluide-gaz, dissection de brides, rétinectomie	514,85	474,17	8,6%
BGMA001 [A, G, 6, 7, 8]	Opération rétinovitréenne associant une indentation et au moins 4 des actes suivants: coagulation, vitrectomie, endocoagulation avec laser, rétinotomie, tamponnement interne, échange fluide-gaz, dissection de brides	563,06	502,13	12,1%
02.04.06	Actes thérapeutiques sur le bulbe oculaire [globe oculaire]			
BHMA002 [A, F, P, S, U, 7]	Réparation de plaie non linéaire perforante du bulbe [globe] oculaire intéressant au moins 3 des structures suivantes: cornée, sclère, iris, corps ciliaire, cristallin, corps vitré, rétine	240,31	218,38	10,0%
BKGA007 [A, F, P, S, U, 7]	Exentération de l'orbite	242,54	219,68	10,4%
BKGA006 [A, F, P, S, U, 7]	Exentération de l'orbite étendue aux structures musculaires adjacentes et/ou aux parois osseuses, sans comblement	328,85	269,74	21,9%
BKGA004 [A, F, P, S, U, 7]	Exentération de l'orbite étendue aux structures musculaires adjacentes et/ou aux parois osseuses, avec comblement par autogreffe cutanée et lambeau musculaire temporal	415,15	368,07	12,8%
02.05	ACTES THÉRAPEUTIQUES SUR L'ORBITE ET LES ORGANES ACCESSOIRES DE L'ŒIL			
BKLB001	Injection thérapeutique intraorbitaire, rétrobulbaire ou latérobulbaire, d'agent pharmacologique À l'exclusion de: injection: - unilatérale ou bilatérale de toxine botulique dans les muscles oculomoteurs (BJLB901) - locale d'agent pharmacologique anesthésique	20,09	18,1	11,0%
BKJA001 [A, F, P, S, U, 7]	Évacuation de collection de l'orbite Avec ou sans: drainage	74,4	60,71	22,5%
BKGA003 [A, F, P, S, U, 7]	Ablation de corps étranger de l'orbite sans électroaimant, avec orbitotomie osseuse	274,54	229,45	19,7%

BKBA001 [A, J, K, T, 7]	Comblement de cavité d'exentération de l'orbite par autogreffe cutanée et lambeau musculaire temporal	246,26	230,62	6,8%
BKGA001 [A, F, P, S, U, 7]	Ablation d'un implant intraorbitaire, après énucléation ou éviscération du bulbe [globe] oculaire	98,21	92,07	6,7%
BKFA004 [A, J, K, T, 7]	Résection de graisse orbitaire pour décompression de l'orbite, par voie palpébrale	302,06	245,43	23,1%
BKLA003 [A, J, K, T, 7]	Pose d'autogreffe intraorbitaire pour correction d'énophtalmie	367,54	283,39	29,7%
04.01.11	Autres actes diagnostiques sur l'appareil circulatoire Comprend : examen unilatéral ou bilatéral de l'œil			
EBQF002	Angiographie du segment postérieur de l'œil, par injection intraveineuse transcutanée de fluorescéine, avec superposition d'images Facturation: l'acte de rétinographie en couleur ou en lumière monochromatique sans injection (BGQP007) ne peut pas être facturé en sus de l'acte d'angiographie du segment postérieur de l'œil.	80,35	72,41	11,0%
EBQF001	Angiographie du segment postérieur de l'œil, par injection intraveineuse transcutanée de fluorescéine, avec examen à l'ophtalmoscope à balayage laser Facturation: l'acte de rétinographie en couleur ou en lumière monochromatique sans injection (BGQP007) ne peut pas être facturé en sus de l'acte d'angiographie du segment postérieur de l'œil.	72,17	67,66	6,7%
EBQF005	Angiographie du segment postérieur de l'œil, par injection intraveineuse transcutanée de vert d'indocyanine Facturation: l'acte de rétinographie en couleur ou en lumière monochromatique sans injection (BGQP007) ne peut pas être facturé en sus de l'acte d'angiographie du segment postérieur de l'œil.	73,66	72,55	1,5%
EBQF006	Angiographie du segment postérieur de l'œil, par injection intraveineuse transcutanée de vert d'indocyanine, avec examen à l'ophtalmoscope à balayage laser Facturation: l'acte de rétinographie en couleur ou en lumière monochromatique sans injection (BGQP007) ne peut pas être facturé en sus de l'acte d'angiographie du segment postérieur de l'œil.	78,86	75,58	4,3%

### II. LA CONSULTATION TRÈS COMPLEXE DE NEURO-OPHTALMOLOGIE PEUT ÊTRE CÔTÉE DEPUIS LE 10 FÉVRIER

#### Un article spécifique a été ajouté à la NGAP: Article 15.9 - Consultations et majorations très complexes (NGAP)

"Majoration MIA pour la consultation initiale très complexe d'un patient présentant une anisocorie ou une diplopie avec composante paralytique ou un ptosis d'origine neurogène, par un neurologue ou par un ophtalmologue.

La consultation initiale d'un patient présentant une anisocorie ou une diplopie brutale ou récente avec composante paralytique ou un ptosis d'origine neurogène s'inscrit dans le cadre du parcours coordonné de soins.

Elle permet d'identifier la localisation et le mécanisme potentiel de l'atteinte neuro-ophtalmologique sur la base des arguments cliniques, d'orienter et hiérarchiser la recherche étiologique, d'identifier les situations de grande urgence afin d'orienter le patient dans la filière de soins adaptée. Elle inclut un temps d'information du patient et un temps de coordination de la prise en charge pour la gestion de l'urgence.

Le cas échéant, un retour au médecin traitant doit être réalisé

par courrier ou voie électronique sécurisée. Cette consultation réalisée par le médecin spécialiste en neurologie ou en ophtal-mologie doit donner lieu à l'inscription du code majoration MIA dans le dossier médical du patient. Afin de facturer la majoration pour consultation très complexe correspondante, le code prestation à transmettre sur la feuille (électronique ou papier) à l'assurance maladie est MTX.»

Pour la facturation, c'est une majoration de 30€ (code MTX) qui s'ajoute à CS+MPC+MCS. Le total est donc bien 60 euros: CS + MPC + MCS + MTX

Elle est réservée aux médecins de secteur 1 et de secteur 2 avec OPTAM qui s'intéressent à la neuro-ophtalmologie (pas de nécessité d'avoir une formation complémentaire validée).

Elle n'est pas prévue pour un patient hospitalisé et ne peut être utilisée que dans un cadre conventionnel (pas en consultation publique).

Pour plus d'informations, vous pouvez vous reporter au N°215 de la Revue de l'Ophtalmologie Française, page 19.

## III. MODIFICATIONS EN PERSPECTIVE POUR L'UTILISATION DE L'AMY8,5

Devant l'évolution rapide de l'acte AMY8,5 aussi bien chez les orthoptistes libéraux que salariés (cabinets et hôpitaux), la CNAM envisage une nouvelle définition de l'indication de cet acte de «réfraction + acuité visuelle ». Au moment de l'impression de la revue, rien n'était encore décidé. Les recommandations données par le SNOF restent donc valables. Vous serez bien sûr informés dès que la circulaire de la CNAM

sera diffusée. Actuellement, les dépenses de cet acte seraient 45 fois supérieures à ce qui était initialement prévu dans le cadre de la Convention orthoptiste! La CNAM a manifestement sous-estimé la portée de cet acte. Le SNOF avait averti à plusieurs reprises l'Assurance Maladie des conséquences potentielles, sans qu'elle en tienne compte initialement.

## IV. DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2019, LE MONTANT DE LA PARTICIPATION DE L'ASSURÉ POUR LES ACTES DONT LE TARIF EST ÉGAL OU SUPÉRIEUR À 120 EUROS, PASSE DE 18 À 24 EUROS

Le décret 2018-1257 DU 27 DÉCEMBRE 2018 revalorise le montant de la participation de l'assuré pour les actes affectés d'un coefficient égal ou supérieur à 60 ou dont le tarif est égal

ou supérieur à 120 euros. Ce décret peut être consulté dans la partie textes officiels de ce numéro. Une nouvelle tracasserie en perspective .